



L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.

L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

COMMUNICATION DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

Sous la direction du Professeur Martial Pasquier

IDHEAP

Université de Lausanne
Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone: +41 (0)21 692 68 00
www.unil.ch/idheap

en collaboration avec

formation continue  EPFL

CAS

CERTIFICATE
OF ADVANCED
STUDIES DU MPA



UNIL | Université de Lausanne

IDHEAP

Institut de hautes études
en administration publique

CONTEXTE & THÉMATIQUE

L'administration, et plus généralement les organisations publiques, sont de plus en plus souvent des acteurs actifs de la communication. Elles doivent promouvoir les valeurs démocratiques de la société, présenter les enjeux des décisions publiques, les justifier, valoriser les activités réalisées et faire face aux nombreuses sollicitations des médias et de toute la population. La communication est aussi devenue un outil de politiques publiques dont l'importance est croissante.

Avec l'augmentation des informations véhiculées et celui du nombre de supports à disposition (médias classiques, réseaux sociaux) ainsi que le développement des attentes de la population, les tâches de communication sont aussi de plus en plus complexes à maîtriser et font appel à des modèles et techniques sophistiqués.

Ce cours traitera d'une part des bases, des principes et de types spécifiques de la communication des organisations publiques et d'autre part des méthodes et outils de la communication. Une part importante sera consacrée à des interventions de praticiens et des exercices.



Inscription, dates, horaires et lieu :
www.unil.ch/idheap/mcp

OBJECTIFS & UTILITÉ

- Comprendre les enjeux de la communication publique et l'évolution de celle-ci dans les sociétés démocratiques
- Connaître les principaux types et les formes de la communication publique
- Connaître les modèles de base et les instruments de la communication
- Être capable de développer un concept de communication pour une organisation publique ou une organisation à but non lucratif
- Développer des compétences dans les relations avec les médias

PUBLIC CIBLE

- Participant-e-s au MAS en administration publique (MPA)
- Responsables politiques et administratifs en charge d'activités de communication
- Responsables de partis politiques ou de groupes d'intérêts en charge d'activités de communication
- Cadres dans les entreprises publiques ou dans les organisations à but non lucratif
- Cadres dans les entreprises travaillant avec ou pour le secteur public

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Chaque journée d'enseignement sera consacrée à un thème précis. Les participant-e-s seront invité-e-s à préparer ces journées par des lectures. Des travaux de groupe sont aussi prévus lors de chaque journée d'enseignement.

PRATIQUE

Certificat et attestation

La participation active et régulière à la formation ainsi que la réalisation d'un projet individuel permettent l'obtention d'un certificat de formation continue / Certificate of Advanced Studies (CAS) en Administration Publique avec mention de la spécialisation délivré par la FCUE et correspondant à 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

Les participant-e-s ayant suivi la formation mais qui renoncent à la réalisation d'un projet individuel ou en groupe, reçoivent une attestation de présence (sans crédits ECTS).

Quant aux étudiant-e-s MPA ils / elles sont tenu-e-s de présenter un travail trimestriel relatif aux sujets traités dans le cours.

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente.

Inscription, dates et horaires

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours www.unil.ch/idheap/mcp

Finance d'inscription

CHF 3'800.– (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10% de la finance est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.

Renseignements complémentaires

Prof. Martial Pasquier. Courriel : martial.pasquier@unil.ch